

Compte-rendu - CTL du 29 octobre 2020

Le CTL du 29 octobre 2020 a commencé par une minute de silence en mémoire de Jean-Christophe Camax, qui siégeait auparavant en dans cette instance.

Ensuite, le directeur en réponse aux déclarations liminaires des organisations syndicales, rappelle que la DGFI est toujours engagée dans le NRP pour une nouvelle organisation sur le territoire pour répondre à une décision des pouvoirs publics.

L'actualité est bouleversée par l'installation du confinement à compter du 30/10/2020, le DDFIP doit participer dès aujourd'hui à une visio-conférence avec le DG, les services publics seront ouverts et l'ensemble des missions seront assurés contrairement au précédemment confinement.

S'agissant du retour d'expérience sur le confinement, il a permis de faciliter l'expression des agents ; la direction est obligée de reporter les déplacements programmés dans les services à cause de la crise sanitaire, un travail de synthèse est en cours par le service de la communication (Lorraine PILLU)

PONTS NATURELS :

2 possibilités en 2021, le 14 mai et le 12 novembre 2021.
La CFDT-CFTC a voté « pour » ces propositions.

Organisation de la DDFIP pendant cette 2^{ème} période de confinement :

Le confinement est instauré à compter du 30/10/2020 pour une période d'un mois avec maintien intégral des missions. La DDFIP a déjà mis en place plusieurs mesures de protection des agents :

- ✓ Plexiglas dans les bureaux le nécessitant.
- ✓ Distribution de masques chirurgicaux aux personnels.
- ✓ Renforcement du télétravail en utilisant et en renforçant les moyens existants soit à 3 jours ou 5 jours pour les personnels les plus vulnérables, tout en respectant les contraintes de travail des services notamment une présence obligatoire minimum. Ce renforcement ne remet toutefois pas en cause le principe du volontariat.

Dans le Calvados : 33 personnes en télétravail avant la crise sanitaire, environ 100 agents aujourd'hui. Avec 50 agents « nomades » et une cinquantaine de portables disponibles, la direction estime la capacité actuelle de télétravailleurs à 200 personnes, et espère pouvoir la porter à 320, avec la dotation de nouveaux matériels.

Dotation : 90 micros à déployer par l'ESI.

Le directeur propose de réactiver les réunions informelles hebdomadaires avec les OS en Visio ou audio.

MSAP : Information du Président du Conseil Départemental par courrier du respect des règles de protection des agents, en l'absence d'équipement et de mise en place d'équipement, les agents sont autorisés à ne plus y aller.

Pour la CFDT-CFTC la mise en place et l'organisation du télétravail est laborieuse dans la direction et rencontre trop de réticences de la part de certains chefs de service. Nous souhaitons également que soit organisée une formation pour les encadrants pour leur permettre de mieux appréhender l'organisation du travail. La diffusion d'un manuel ne nous semble pas suffisante pour maîtriser la question complexe de la direction d'une équipe et des disparités engendrées par le télétravail.

Evolution de l'organisation de la direction du Calvados :

La direction est adaptée à son classement dans l'inter région à 3 AFIP responsables des pôles PPR, gestion fiscale, gestion publique. Les missions communication et NRP, MDRA et AUDIT étant sous la responsabilité directe du directeur.

La démarche éco-responsable :

Elle porte sur plusieurs domaines :

- ✓ Télétravail, recours à la Visio et à l'audio conférence.
- ✓ Isolation et éclairage des bâtiments
- ✓ Verdissage et éco-responsabilité (tri)
- ✓ Utilisation plus responsable de la messagerie électronique
- ✓ Favoriser la bio-diversité et valoriser les espaces verts

Pour la CFDT-CFTC, la démarche éco-responsable doit passer par l'inscription et la programmation des travaux pour les bâtiments domaniaux au programme de rénovation énergétique.

4 dossiers sont répertoriés pour la direction :

- ✓ Bayeux, retenu par le Ministre, reste à obtenir l'aval du Préfet de région (montant des travaux estimés à 900 000 €).
- ✓ Délivrande : rénovation énergétique.
- ✓ Thury Harcourt : toiture
- ✓ Gambetta : rénovation énergétique.

Les prévisions budgétaires 2020 :

Les élus CFDT-CFTC ont demandé à la direction un état des lieux des dépenses non réalisées au 1^{er} semestre 2020 et des marges ainsi disponibles. En termes de transparence et de bonne utilisation des fonds publics nous l'avons interrogé également sur le choix d'utilisation de ces marges budgétaires.

La marge budgétaire a été fléchée vers des dépenses qui n'auraient pu être réalisées dans une année « normale »

- ✓ Ascenseurs, bardage isolation à Trouville.
- ✓ Toit terrasse et réfection extérieure hall d'accueil à Délivrande.
- ✓ Réfection du patio en bois à Bertrand
- ✓ Sécurisation du parking à Gambetta

Il reste à l'heure actuelle des fonds disponibles (45000 €), et la direction est ouverte à des propositions qu'elle vienne des organisations syndicales ou des agents.

Points divers :

- ✓ Redéploiement d'heures rémunérées suite au départ en retraite d'un agent d'entretien auprès de ceux déjà en poste.
- ✓ Recrutements d'agents contractuels en 2020 (via pôle emploi dont 2 anciens services civiques, période d'essai 3 mois, contrat de 3 ans à compter du 01/12/2020).
- ✓ Démétropolisation d'un service à Lisieux : il s'agit d'un service chargé des demandes de redevables professionnels situés en région parisienne.
- ✓ Pour la CFDT-CFTC, la DGFIP ne poursuit plus uniquement le projet de dé-métropolisation initialement présenté comme devant conduire au transfert de services des métropoles et potentiellement de la direction centrale vers des villes de province. Elle utilise cette restructuration supplémentaire du réseau pour mettre en place de nouveaux services concentrant les activités de la DGFIP en quelques points du territoire pour réorganiser massivement les missions de ces services.
- ✓ Bâtiment Bertrand : les fissures ne s'agrandissent plus, mais le BIL attend le rapport détaillé de l'entreprise chargée d'effectuer les mesures. De plus, une partie du parking est toujours inaccessible à cause d'un problème de câblage. Par contre, le pompage de l'eau en sous-sol est terminé.

Les élus en CTL :

Daniel TEXIER (titulaire).
Caroline ZIELINSKI (suppléante),
Pierre Yves AUROUSSEAU (expert)